

**RENAULT CONTESTE LES CONCLUSIONS DE
L'ASSOCIATION DEUTSCHE UMWELTHILFE SUR LES
EMISSIONS POLLUANTES D'ESPACE**

- Renault rappelle qu'Espace, comme tous ses véhicules commercialisés, respecte les réglementations en vigueur
- Les procédures d'essai utilisées par l'Université de Berne ne sont pas toutes conformes à la réglementation européenne et présentent des variations importantes de résultats qui, comme indiqué dans le rapport, nécessitent « des mesures complémentaires » et ne sont donc pas conclusives
- Cependant, Renault met tout en œuvre pour comprendre le détail de ces résultats. D'autant plus qu'en août 2015, l'organisme allemand indépendant ADAC a testé le modèle Espace et publié que ce dernier respectait la norme.

* * *

Les communiqués de presse et les visuels peuvent être consultés et/ou téléchargés sur le site Internet de Renault destiné aux médias suisses: <http://www.media.renault.ch> .

Contact Media:

Laurent Burgat, Directeur de la communication
laurent.burgat@renault.ch / Tél: +41 44 777 02 48

Maryse Lüchtenborg, Attachée de communication
maryse.luechtenborg@renault.ch / Tél: +41 44 777 02 26

Renault Suisse SA, Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf
www.media.renault.ch

